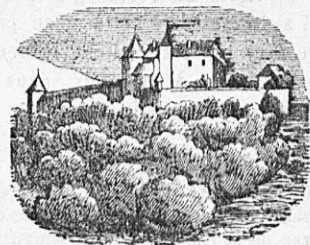




# LA GRUYÈRE



**ABONNEMENTS**  
Suisse. . . 1 an, Fr. 4.50  
" . . . 6 mois » 2.50  
Etranger. 1 an » 9.—  
" . . . 6 mois » 5.—  
payable d'avance.

Prix du numéro : 5 cent.

On s'abonne dans les bureaux de poste.

**JOURNAL INDÉPENDANT, POLITIQUE ET AGRICOLE**

Paraissant le mercredi et samedi.

Supplément bimensuel gratuit : « L'ÉCHO LITTÉRAIRE »

Imprimerie et Administration : Rue du Tir, Bulle.

HORAIRE D'HIVER : BULLE, dép. 5<sup>57</sup> 8<sup>55</sup> 10<sup>05</sup> 2<sup>42</sup> 5<sup>00</sup> 9<sup>00</sup>. — BULLE, arr. 7<sup>40</sup> 9<sup>07</sup> 12<sup>12</sup> 4<sup>50</sup> 8<sup>55</sup> 10<sup>50</sup>

**ANNONCES**

District de la Gruyère: une seule insertion, 15 c.; annonces répétées, 10 c. Canton et Suisse, 15 c. Etranger, 20 c. la ligne ou son espace. RÉCLAMES: Suisse, 30 cent. Etranger, 40 c. la ligne.

S'adr. à l'Agence de publicité Haassenstein et Vogler, 84, rue de Bouleyres (Cercle catholique 1<sup>er</sup> étage)

Après la foire de février, nous prendrons la liberté de mettre en circulation les cartes de remboursement pour 1913. Prière à nos abonnés qui désirent payer à notre bureau (rue du Tir) de le faire avant cette date.

## Réponse à une diffamation.

En réponse aux lâches accusations, aux basses attaques et aux perfides insinuations dont il a été victime de la part de la *Liberté*, M. Félix Glasson, syndic de Bulle, avait adressé une réponse à ce journal.

Mais la *Liberté*, avec sa cagote loyauté et sa pieuse honnêteté, refusa carrément de l'insérer.

La *Gruyère* prête volontiers à M. Glasson ses colonnes pour la publication de cette réponse.

Bulle, le 27 janvier 1913.

A la Rédaction de *La Liberté*, Fribourg

Monsieur le Rédacteur,

Il y a quelque cinq ans, un chacal à face humaine pénétrait dans le cimetière de Bulle et abimait, avec un clou ou une lime le monument dressé sur la tombe de M. Jules Glasson, ancien syndic. Le motif de cet acte de basse vengeance résidait dans une décision prise, à l'égard du dément faufil, par le Conseil communal sorti de charge il y a deux ans et dont M. Jules Glasson ne saurait, vous en conviendrez, encourir les responsabilités, mon père regretté étant mort en 1903.

Aujourd'hui, par la porte toute grande que vous lui avez ouverte dans votre numéro 17 du mercredi 22 janvier courant, un chacal nouveau genre a pénétré de nouveau dans le champ du repos bullois et c'est sur la même tombe qu'il s'est acharné, c'est la mémoire du défunt, pour moi si chère, qu'il a voulu profaner.

Soyez certain que j'aurais fait fi de cette polémique personnelle entreprise contre moi, aussi bien des insinuations malveillantes de votre correspondant, s'il n'avait eu, d'une part, le triste courage de s'attaquer aux morts et, de l'autre, l'audace de ravalier l'administration bulloise à d'autres qui doivent lui être familièrement connues.

1. Vous affirmez, Monsieur, qui signez « un Bullois » oh combien! que

M. Jules Glasson, syndic de Bulle de 1876 à 1885, aurait fait réaliser avec sagesse et prévoyance les actions du Bulle-Romont qui grevaient le budget de la commune.

La vérité est qu'aucune action du Bulle-Romont n'a été vendue avant 1900 et que la réalisation de ces titres eut lieu sur le préavis et l'initiative de M. le conseiller communal Auguste Barras, délégué aux finances, et, vous l'avouerez, peu suspect de radicalisme. La vente de ces actions se fit du reste dans les prix rémunérateurs de 450 à 500 francs, et les coffres de la Ville en renferment encore 45.

2. Il est faux que par la faute de mon père ou de l'administration communale une perte de 80.000 francs ait été subie par notre Ville. Nous devons reconnaître qu'un oubli dans la procédure par l'avocat S., au moment de la construction du Bulle-Romont, fut la cause de cette perte. Comme je suis né en 1871, et que cette regrettable affaire datait de 1869, vous ne sauriez, en équité, m'en rendre responsable.

3. Vous me reprochez ensuite les fautes commises lors de l'établissement des eaux de la Ville de Bulle. Vous me permettez de vous rappeler que je suis entré au Conseil communal en mai 1899 et qu'à cette époque l'entreprise était en pleine exploitation. Les devis, le tracé, les adjudications, le choix des tuyaux, tout était fait. Le plan général de son exécution en avait été décidé par le Conseil communal de l'époque unanime, composé alors de MM. Auguste Glasson, syndic, *Barras Auguste*, *Bosson Alfred*, *Blanc Charles*, *Baudère Adolphe*, *Collaud Louis*, *Musy Alexandre*, *Philippon François* et *Remy*, Docteur.

Nous avons rencontré depuis et par des événements indépendants de toute volonté, et impossibles à prévoir, des difficultés que nous avons surmontées et que nous surmonterons totalement dans la suite. Je veux parler du remplacement des tuyaux en grès par des tuyaux en fonte. Des rapports techniques avaient fait admettre les premiers par l'ancien Conseil, l'expérience oblige l'administration actuelle à les changer et c'est tout.

4. Vous parlez plus loin de pertes de quelques cent mille francs de la Ville au profit de radicaux. Par crainte du juge, vous n'osez spécifier, et vous

vous confinez dans une basse et triviale accusation. L'époque de troubles financiers et autres que nous traversons vous fait perdre la tête et mettre d'autres noms d'administrateurs et de profiteurs.

5. — Vous affirmez plus loin que Monsieur Jules Glasson aurait emmagasiné chez lui les postes fédérales au détriment de la Ville de Bulle.

Permettez-moi de vous rafraîchir la mémoire en vous faisant remonter à l'année 1894, époque de la renonciation par la Confédération aux locaux de notre Hôtel de Commune.

Monsieur Jules Glasson et le signataire de la présente ne faisaient à ce moment-là ni l'un ni l'autre partie du Conseil communal. Ils avaient par contre le droit de passer un contrat de bail avec quiconque pour leurs immeubles, sans devoir recourir heureusement à l'autorisation ou l'approbation du scrupuleux Bullois que vous êtes, Monsieur le Correspondant. Depuis lors, soit le 7 octobre 1911, le Conseil communal actuel, en prévision de l'échéance du bail de l'Hôtel de Ville, décida de revenir à la charge auprès du Département des Postes pour lui offrir les locaux dont nous disposons à l'Hôtel de Ville. Nous nous déclarions prêts à procéder à toutes les transformations nécessaires pour en faire un local des postes convenable, et voici la réponse que nous reçûmes de Monsieur Delessert, en date du 30 décembre 1911.

« Lausanne, le 30 décembre 1911.

» Au Conseil communal de Bulle.

» Monsieur le Syndic et Messieurs,

» Comme suite à notre réponse préalable du 10 octobre dernier, nous avons l'honneur de vous informer que nous sommes en tractation avec l'hoirie Glasson en vue d'un agrandissement et d'une transformation convenable des locaux occupés par le bureau de poste de votre Ville.

» En conséquence, nous regrettons de ne pouvoir donner suite à l'offre que vous avez bien voulu nous faire de réinstaller nos services dans l'Hôtel de Ville transformé.

» Avec nos remerciements pour cette offre, veuillez agréer, Monsieur le Syndic et Messieurs, l'assurance de notre considération la plus distinguée.

La Direction des Postes du 2<sup>me</sup> Arrdt.

(Signé) DELESSERT. »

Est-ce assez clair? Je vous prie du reste, excellent Bullois, de ne pas me confondre avec un certain consortium d'Hôtels que vous connaissez et qui sut très bien se débarrasser de ses immeubles au profit de l'Université et du Convict.

6. — Vous faites enfin allusion au fait que le Conseil communal n'a pas érigé une statue à Monsieur Rieter.

Or, je constate que le Conseil communal, à l'unanimité, a renoncé à cette érection pour des motifs de démocratie aussi bien que d'économie. Le caractère modeste du citoyen méritant et éclairé que fut Monsieur Rieter se serait du reste peu accommodé de cette distinction, son œuvre reste dans des institutions philanthropiques excellentes, son souvenir reste béni par tous ses concitoyens et c'est le bonheur que je souhaite à votre correspondant pour l'histoire de son nom plus tard.

J'espère, Monsieur le Rédacteur, que vous recevrez ma défense avec la même générosité que vous avez accepté l'attaque personnelle dont j'ai été l'objet dans vos colonnes et vous présente, dans cette attente, l'assurance de ma haute considération.

FÉLIX GLASSON, Syndic.

## Fromages de Gruyère.

M. J. Godefroy, dans son long article sur le commerce suisse, publié dans les journaux romands, consacre quelques lignes à nos fromages dits de « rayon ». Voici ce passage :

« Le fromage de consommation, lions-nous dans le rapport de l'Union suisse, tend à être de plus en plus demandé, alors que le commerce du fromage de « rayon », vers la fin de 1911, s'est sensiblement ralenti; plusieurs marchands de la Gruyère ont écoulé comme fromages de « consommation » des fromages qui avaient été achetés comme fromages de « rayon », les prix de vente de ces derniers n'étant plus en rapport avec leurs prix d'achat. Cette gêne dans les transactions italiennes (exportation en Italie 7 millions 056.000 francs) n'est sans doute que passagère et doit tenir peut-être à la guerre avec la Turquie, car le fromage de « rayon » sera toujours une spécialité que l'étranger ne pourra que difficilement ravir à la Gruyère. »

Monsieur J. Godefroy aurait pu ajouter à cette dernière phrase : « à la seule condition que les fabricants maintiennent la réputation acquise en fabriquant « bon et bien ».



La Liberté de Fribourg a trouvé le mal et le remède à cette gêne passagère dans les transactions italiennes, et elle publie, à son tour, dans son numéro de mercredi, l'entrefilet suivant :

« Nous avons lu avec beaucoup d'intérêt l'article que M. J. Godefroy a publié dans La Liberté sur le commerce de la Suisse et, notamment, sur le commerce des fromages de Gruyère. Il est regrettable que le commerce de cette spécialité de nos produits laitiers aille en diminuant et qu'en France, où l'on ne connaissait autrefois que nos fromages, on achète actuellement chaque année pour plus de treize millions de francs d'Emmenthal sous le nom de « gruyère ».

Il est vrai que les marchands de fromages d'Emmenthal ont su donner à la vente de leur produit une orientation très commerciale, tandis que nos marchands n'ont presque rien fait pour maintenir les débouchés du gruyère.

Serait-ce que ceux qui, à Bulle, ont le monopole de la vente du fromage de Gruyère préfèrent faire de la politique plutôt que de travailler méthodiquement à améliorer la situation économique de nos montagnards ? »

Quelle ingénieuse découverte ! Mais, Monsieur le bavard de la Liberté, puisque l'article de M. Godefroy vous a offert tant d'intérêt, pourquoi en dénaturez-vous le sens ?

Voudriez-vous, peut-être, fournir toute la France avec la minime quantité de fromages fabriqués dans nos Alpes ? Ou, comme orientation nouvelle, conseilleriez-vous à nos montagnards de fabriquer les gros Emmenthal de 100 kg. exigés de la clientèle française ? Les ânes, car nos braves armailis ne suffiraient pas, ne manqueraient pas pour descendre ces lourds fromages dans la vallée, mais il faudrait élargir nos sentiers, reconstruire les chalets et les caves, en un mot refaire tout à neuf dans nos montagnes. Monsieur Godefroy a saisi qu'il était mieux de garder jalousement la renommée de nos fromages « rayon », spécialité que difficilement aucun ne ravira à la Gruyère. Il est regrettable, au contraire, que nos fabricants de rayons n'attachent pas l'importance voulue à cette spécialité. Et il est regrettable surtout que nos montagnards écrèment trop ! Cette cala-

mité n'existe pas chez nos voisins et dans les cantons allemands où partout on fabrique des Emmenthal tout gras.

Nos montagnards ne devraient plus laisser introduire dans le bail la petite condition d'usage par laquelle le propriétaire des montagnes prélève encore, en plus du prix de location, la crème et le beurre du fromage. Monsieur le Moniteur de la Liberté, demandez donc au Président de la Société d'Economie Alpestre de faire donner des conférences sur ce sujet et il en résultera assurément un bien pour le pays. Avec moins de politique, vous obtiendrez une meilleure orientation commerciale !

Vous parlez du monopole du Gruyère ? Encore une ânerie ! Vous n'ignorez pas, puisque vous défendez la cause la plus pure, que si ce monopole était faisable, il serait depuis longtemps l'œuvre du très sage gouvernement de Fribourg. Au reste, combien a coûté à nos finances cantonales l'essai de ce monopole en créant, jadis, le trop fameux entrepôt politique de Pérolles ? Ne s'agissait-il pas, alors, d'enlever à Bulle, au profit de Fribourg-Ville, le commerce de nos fromages et de remplacer le commerçant par une nuée de nouveaux fonctionnaires d'Etat, dociles aux ordres du roi. Depuis, qu'a fait l'Etat pour faciliter la vente de nos produits laitiers ? Rien ! Quelques concours de caves ont été inventés, quelques diplômes ont été distribués, du papier et c'est tout !

NOUVELLES SUISSES

Les assurances. — Le Conseil fédéral a pris la décision suivante au sujet de la direction de la Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'accidents, à Lucerne :

1° Est approuvée la décision du conseil d'administration de cette Caisse, d'après laquelle la direction et l'administration de la Caisse doivent être confiées à un seul directeur.

2° M. Alfred Tzaut, de Bottens (Vaud), actuellement président de l'Assurance mutuelle vaudoise, à Lausanne, est nommé directeur de la Caisse nationale suisse d'assurance en cas d'acci-

sitation dans les réponses d'Olivier. Aucun trouble. En somme, tout ce qu'il disait était possible.

Il réfléchit un peu, après quoi : — Expliquez-moi les billets Simpson, dit-il.

Olivier, cette fois, tressaillit comme s'il avait reçu un coup de fouet. Ses dents coupèrent la pointe de son cigare qui tomba. Il ne le ramassa pas. Cela dura une seconde. Et maître de lui aussitôt :

— De quels billets voulez-vous parler ? Je ne comprends pas très bien votre demande...

— Un télégramme trouvé chez Mauborgne, rue Laffitte, prouve l'existence de billets portant la signature Simpson et que vous auriez présentés en garantie à Mauborgne, justement. Ces billets, nous ne les avons pas retrouvés.

— Je n'ai présenté aucun billet, monsieur. Les choses se sont passées ainsi que je vous l'ai raconté tout à l'heure. J'ai bien demandé, en effet, à Mauborgne, en le voyant hésiter à me prêter la somme considérable dont j'avais besoin, j'ai demandé s'il accepterait en garantie des billets de la maison

dents, avec siège à Lucerne.

3° Est approuvée la décision du conseil d'administration fixant à 20,000 fr. le montant du traitement annuel.

Valais. — Accident. — Le fils unique du tenancier du buffet de la gare de Brigue, M. Meyenberg, s'est tué mardi en tombant dans la cage de l'escalier.

Argovie. — Un garçonnet brûlé vif. — Mardi, à Rheinfelden, des passants remarquèrent qu'une forte odeur de brûlé s'échappait d'un appartement du quartier de l'Industrie. En forçant la porte ils trouvèrent un garçonnet de quatre ans complètement carbonisé. L'enfant avait réussi à s'emparer d'allumettes et, en jouant avec celles-ci, avait mis le feu à ses vêtements.

Saint-Gall. — Empoisonnés par leurs parents. — On a trouvé à Widnau trois enfants, une fille et deux garçons italiens, morts dans leur lit. L'aîné était âgé de 12 ans. L'autopsie a démontré que les petits malheureux avaient succombé à un empoisonnement ; mais on n'a pu encore découvrir quelle substance ils avaient absorbée. Ils étaient couverts de haillons et dans un état de misère sordide. La mère est à l'hôpital et l'on dit qu'elle se montre assez peu sensible au malheur qui la frappe, pour qu'on soit porté à croire qu'elle n'est pas étrangère à cet acte. Quant au père, on l'a trouvé ivre-mort au pied du lit où ses enfants ont dû succomber après d'horribles souffrances. Le misérable a été arrêté.

A L'ÉTRANGER

La guerre en Orient.

La note de rupture.

La note de rupture a été définitivement rédigée dans la réunion de mardi après midi. Elle constate que les négociations sont suspendues depuis trois semaines, que, pendant ce délai, les délégués ottomans n'ont fait aucune proposition nouvelle, et que, entre-temps, il s'est produit à Constantinople des événements dont la signification ne saurait être douteuse.

Pour ces raisons, les alliés sont amenés à considérer les négociations

Simpson and Clennam, de Londres. Je connais Arthur Simpson et je me proposais de le prier de me venir en aide. Probablement Mauborgne aura télégraphié à Arthur, au Caire, afin de savoir s'il consentirait à me signer ces traites. Arthur, que je croyais davantage mon ami, aura mal compris, se sera imaginé que ces billets existaient réellement et aura cru à une fausse signature. De là le télégramme dont vous m'entretenez... Puis-je en connaître la teneur ?

— Je n'y vois pas d'inconvénient. La voici. Olivier parcourut la dépêche avec négligence. Il la connaissait bien. Mauborgne la lui avait lue. Il la rendit au juge en souriant.

— Simpson est un fou d'avoir conçu, ne fût-ce que pendant la millième partie d'une seconde, une pareille pensée sur mon compte. Il m'en rendra raison, à son retour en France... Du reste, monsieur, sa lettre vous prouve également que les billets n'existent pas...

— Où découvrez-vous cette preuve ?

— Mauborgne, sur le conseil de Simpson, eût averti le parquet... Vous seriez déjà prévenu vous-même... j'aurais été poursuivi... arrêté... jugé... condamné.

— A moins, dit le juge avec le plus ex-

comme rompues, laissant au gouvernement ottoman la responsabilité des causes de cette rupture.

Cette note ne déclare pas que l'armistice est rompu ; cela ne concernait pas les délégations, dont la mission vise exclusivement les conditions de paix.

Il appartient au général Savof, parlant au nom des quatre Etats alliés, de faire le nécessaire auprès du commandant en chef de l'armée turque pour dénoncer l'armistice et reprendre les hostilités dans un délai de quatre jours, ainsi qu'il a été décidé.

La note ne sera pas remise immédiatement à la délégation ottomane. Le doyen de la délégation, M. Novakovitch, est chargé de choisir le moment favorable. Cette remise, toutefois, ne saurait tarder beaucoup, car on s'attend au départ des délégués de Londres pour la fin de la semaine.

La réponse de la Turquie.

Le gouvernement ottoman a achevé la préparation de sa réponse à la note des puissances. La Porte déclare dans ce document qu'il lui est impossible de faire de nouvelles concessions. Elle refuse notamment de céder Andrinople et les îles de la mer Egée.

Le gouvernement a chargé les commandants de corps d'armée d'appeler sous les drapeaux les sujets ottomans non musulmans âgés de 18 à 45 ans.

La guerre pour lundi

L'accord n'ayant pu aboutir, l'armistice a été dénoncé, et les hostilités reprendront lundi soir, dès 7 heures.

GRUYÈRE

Diffamation et calomnie.

— Pour la Liberté, dire des vérités aux puissants du jour, dures peut-être, mais néanmoins des vérités, c'est là calomnier.

Mais chercher à ternir la réputation de personnages morts, chercher à jeter la suspicion sur leurs intentions passées et le discrédit sur leur mémoire, c'est là une œuvre pie et d'une utilité souveraine. (Bref à l'Imprimerie de St-Paul).

Nous le disons dans l'un de nos derniers articles : Quos vult perdere Jupiter dementat. Tous les jours, la Liberté cherche à confirmer cet adage

quis sourire, que Mauborgne n'ait gardé les billets pour en faire une affaire de chantage... et que ces billets ne lui aient été volés, après sa mort...

Olivier eut une petite toux sèche, aussitôt réprimée.

— Ce qui revient à dire que Mauborgne aurait été assassiné, puis fouillé et dévalisé par moi ?... fit-il sans qu'une nuance, même d'inquiétude, ternit la pureté de sa voix.

— Oui, dit le juge, riant haut.

— Vous êtes gai, mais un peu lugubre, monsieur, dit le comte, en riant de même, point gêné du tout.

Cet interrogatoire, — car c'en était un véritable, dramatique au possible, — eût semblé à tous ceux qui eussent été indifférents à l'enquête, une simple conversation entre deux hommes du monde. Rien ne trahissait la curiosité et l'arrière-pensée chez l'un ; rien ne trahissait l'embarras et la crainte chez l'autre. Ils semblaient échanger des impressions, rien de plus. Le sourire voilait la profondeur de leurs réflexions et tous les deux semblaient, joyeux de la vie, ne voir là, en somme, qu'un jeu, un amusement d'un genre nouveau, fouettant leurs

FEUILLETON DE « LA GRUYÈRE »

La Sœur aînée.

PAR JULES MARY.

Olivier tira quelques bouffées, les chassa du bout des doigts, jeta la cendre blanche de son cigare dans le cendrier du poêle qui chauffait le cabinet, et :

— Je suis bon prince, dit-il ; je serai jusqu'au bout complaisant, et je vous répondrai. J'ai gagné cet argent au jeu. Je l'avais en réserve depuis longtemps, comme un dépôt auquel je ne devais toucher que lorsque seraient arrivées les dépenses nécessaires au mariage que je projetais.

— A quoi bon votre emprunt à Mauborgne ?

— Je voulais garder cet argent. Et je comptais sur quelques autres gains pour faire face à cet emprunt. Mon duel a dérangé ce plan très simple.

M. de Mauves était dérouté. Aucune hé-

latin. Elle ne saurait jeter le discrédit sur le peuple respectueux de son attitude décentes. Elle voudrait prouver sa foi est de rigueur songe est obligatoire la médisance et les choses sacrées, que feuille, issue d'une cilité souveraine, ne ré-

Quelle machiavélique insigne mauvaise foi de notre article sur la tronquée et dénaturant une adjonction. Avec des caractères de la citation indication aucune jonction du crû de mère Liberté n'a pas une phrase et des lecteurs peuvent c Gruyère.

C'est bien dans ce n'est pas pour nous d'une feuille n'ayant chercher à sauver ce diablement perdu, à dales, à absoudre les et les spoliateurs.

Réduite aux abîmes pas d'autres moyens la mauvaise foi pour légitime, elle ne craint dans cette voie si bien senti le bien observations, celles-ci qu'elle a tenté de révoquer ce qui s'appelle et à ses suppôts reuse Liberté, en vain à détourner de vous laire et la désaffecti tout ce qui est souli-

Représentation

rappelons-le, le Cor Bulla donnera un c tion à l'Hôtel Mo besoin d'adresser un public, l'appui finan tion étant acquis à ciens. Il suffira de di se surpasseront pou dimanche fasse salle

Ceux qui s'e

si triste moissonne autour de nous. L' la mort de M. Cl Riaz, un vétéran de le dernier des mem Cercle des Arts et M

M. Duding était consacré toute une voir de citoyen lib Son exemple n'a p faire de Riaz une d cause impérieuse le pays de Gruyère.

Tous ceux qui banquets des Rois nières ont gardé un ceits énergique et l craignait pas d'aff grand âge, les rigu rature pour venir heures avec ses frè que banquet l'a vu bue avec son con Zaugg, pour recuei sements dus à tant vertu civique.

merfs davantage et stin

Ils étaient vraiment rades qui, tout à l'heu le soir, dans le monde, leur joute de questions

Le juge dirait au je

— Figurez vous que d'hui le comte de Barg de lui s'il n'est pas l' gne... Nous nous somm



laissant au gouver-  
la responsabilité des  
upture.

déclare pas que l'ar-  
u; cela ne concernait  
ns, dont la mission  
at les conditions de

u général Savof, par-  
quatre Etats alliés,  
aire auprès du com-  
f de l'armée turque  
armistice et repren-  
dans un délai de qua-  
-il a été décidé.

ra pas remise immé-  
déliation ottomane.  
délégation, M. Nova-  
rgé de choisir le mo-  
Cette remise, toute-  
garder beaucoup, car  
part des délégués de  
fia de la semaine.

de la Turquie.  
ent ottoman a achevé  
sa réponse à la note  
a Porte déclare dans  
l lui est impossible  
elles concessions. Elle  
t de céder Andri-  
la mer Egée.

ment a chargé les  
corps d'armée d'appe-  
aux les sujets otto-  
mans âgés de 18 à

pour lundi  
nt pu aboatir, l'ar-  
oncé, et les hostilités  
i soir, dès 7 heures.

**YERE**

et calomnie.  
té, dire des vérités  
jour, dures peut-être,  
des vérités, c'est là

à ternir la réputation  
orts, chercher à jeter  
leurs intentions par-  
sur leur mémoire,  
e pie et d'une utilité  
à l'Imprimerie de St-

ans l'un de nos der-  
nos vult perdre Ju-  
ous les jours, la Li-  
confirmer cet adage

uborgne n'ait gardé les  
e une affaire de chan-  
ets ne lui aient été volés,  
tite toux sèche, aussitôt

à dire que Mauborgne  
puis fouillé et dévalisé  
qu'une nuance, même  
a pureté de sa voix.  
riant haut.

mais un peu lugubre,  
te, en riant de même,  
— car c'en était un  
e au possible, — eût  
qui eussent été indiffé-  
simple conversation  
du monde. Rien ne tra-  
et l'arrière-pensée chez  
essait l'embarras et la  
Ils semblaient échanger  
de plus. Le sourire  
r de leurs réflexions et  
aient, joyeux de la vie,  
e, qu'un jeu, un amuse-  
nouveau, fouettant leurs

latin. Elle ne saurait mieux agir, pour  
jeter le discrédit sur tout ce que le  
peuple respecte encore, que de conti-  
ner son attitude des dernières femai-  
nes. Elle voudrait prouver que la mau-  
vaise foi est de rigueur, que le men-  
songe est obligatoire que la calomnie,  
la médisance et la diffamation sont  
choses sacrées, que la sainte et pieuse  
feuille, issue d'une œuvre pie et d'uti-  
lité souveraine, ne réussirait pas mieux.

Quelle machiavélique perfidie, quelle  
insigne mauvaise foi dans la citation  
de notre article sur la calomnie, cita-  
tion tronquée et dénaturée, mais conte-  
nant une adjonction des plus déloya-  
les. Avec des caractères identiques à  
ceux de la citation elle-même, et sans  
indication aucune indiquant une ad-  
jonction du crû de son rédacteur, com-  
me *Liberté* n'a pas craint d'ajouter  
une phrase et des noms que tous ses  
lecteurs peuvent croire issues de la  
*Gruyère*.

C'est bien dans ses moyens! Et cela  
n'est pas pour nous étonner de la part  
d'une feuille n'ayant d'autre but que de  
chercher à sauver ce qui est irrémé-  
diablement perdu, à justifier les scan-  
dales, à absoudre les concussionnaires  
et les spoliateurs.

Réduite aux abois et ne trouvant  
pas d'autres moyens que la perfidie et  
la mauvaise foi pour continuer sa po-  
lémique, elle ne craint pas de s'enga-  
ger dans cette voie dangereuse. Elle a  
si bien senti le bien fondé de nos ob-  
servations, celles-ci l'ont si bien piquée  
qu'elle a tenté de retourner contre les  
notres ce qui s'appliquait si bien à  
elle et à ses suppôts. En vain, malheu-  
reux *Liberté*, en vain, cherchez-vous  
à détourner de vous le mépris popu-  
laire et la désaffection qui s'attache à  
tout ce qui est souillé.

**Représentation.** — Dimanche,  
appelons-le, le Corps de Musique de  
Bulle donnera un concert-représenta-  
tion à l'Hôtel Moderne. Point n'est  
besoin d'adresser un vibrant appel au  
public, l'appui financier de la popula-  
tion étant acquis à nos braves musi-  
ciens. Il suffira de dire que ces derniers  
se surpasseront pour que la soirée de  
dimanche fasse salle comble.

**Ceux qui s'en vont.** — La  
situation moisonneuse fait des vides  
autour de nous. L'autre jour, c'était  
la mort de M. Charles Duding, de  
Riaz, un vétéran de la cause radicale,  
le dernier des membres fondateurs du  
Cercle des Arts et Métiers.

M. Duding était âgé de 85 ans. Il a  
consacré toute une longue vie au de-  
voir de citoyen libre et indépendant.  
Son exemple n'a pas peu contribué à  
faire de Riaz une des citadelles de la  
cause impérisable du libéralisme dans  
le pays de Gruyère.

Tous ceux qui ont participé aux  
banquets des Rois de ces années der-  
nières ont gardé un souvenir ému de  
cette énergique et loyale figure qui ne  
craignait pas d'affronter, malgré son  
grand âge, les rigueurs de la tempé-  
rature pour venir passer quelques  
heures avec ses frères d'armes. Cha-  
que banquet l'a vu monter à la tri-  
bune avec son contemporain le papa  
Zaugg, pour recueillir les applaudis-  
sements dus à tant de courage et de  
vertu civique.

meris davantage et stimulant leur esprit.  
Ils étaient vraiment pareils à deux camar-  
ades qui, tout à l'heure, vont se quitter et  
le soir, dans le monde, raconteront gaiement  
leur joute de questions et de réponses.

Le juge dirait aux jolies dames :  
— Figurez vous que j'ai interrogé aujour-  
d'hui le comte de Bargemont... pour savoir  
de lui s'il n'est pas l'assassin de Maubor-  
gne... Nous nous sommes joliment amusés...  
(A suivre)

Béni soit sa mémoire pour l'exem-  
ple donné et pour son persévérant es-  
poir en des jours meilleurs pour la  
cause du radicalisme. Il a malheureu-  
sement dû quitter cette terre sans  
voir son rêve réalisé; mais la Provi-  
dence lui donnera sans doute la con-  
solation posthume du retour de la li-  
berté sur nos monts et dans nos val-  
lées.

Qu'il repose en paix.

Mercredi matin, décédait à Riaz M.  
Albert Tanner, dont tous nos lecteurs  
ont connu la sympathique figure.

M. Tanner, originaire de Siblingen,  
canton de Schaffhouse, était né en  
1841. Il arriva à Bulle il y a plus de  
45 ans et il y occupa les fonctions de  
comptable de l'Usine à gaz, jusqu'au  
moment où cette industrie disparut.

Doté d'un grand esprit de sociabi-  
lité, il sut s'attirer la sympathie gé-  
nérale. Il fut membre de la Chorale  
de Bulle pendant plus de vingt ans,  
et, pendant dix ans au moins, il présida  
aux destinées de cette Société.

Le Cercle des Arts et Métiers eut  
en lui un membre et un administra-  
teur dévoué. Il remplit pendant de  
longues années les fonctions de mem-  
bre du Comité du Cercle. C'est dire  
quelles furent ses opinions politiques,  
auxquelles il n'a jamais failli.

Une longue et pénible maladie l'a  
emporté. Que la terre lui soit légère  
et que tous les anciens condisciples  
lui gardent un bon souvenir.

**Accident mortel.** — Mardi  
dernier, les frères Paul et Félicien  
Bulliard, domiciliés à Broc, étaient  
occupés à préparer des bois dévalés  
sur une forte pente, dans la forêt des  
Marches.

Tout à coup, des sapins qui avaient  
été déracinés par une avalanche, glis-  
sèrent sur la pente ardue et atteigni-  
rent les deux travailleurs, en les en-  
trainant avec des débris de terre et de  
neige dans les rochers.

L'un d'eux, Félicien Bulliard put se  
dégager sans de trop fortes contusions  
et il se mit aussitôt à la recherche de  
son frère. Mais ces recherches furent  
inutiles.

Ce ne fut que dans la journée du  
lendemain, soit mercredi, qu'une équipe  
composée des frères Bulliard et d'amis,  
put parvenir à découvrir le cadavre  
mutilé de la pauvre victime. Celle-ci  
a dû mourir instantanément.

Paul Bulliard était marié et père  
d'un enfant en bas âge.

Ce terrible accident a suscité à Broc,  
où la victime était connue et estimée,  
et dans les environs, une profonde  
émotion et une légitime pitié.

**Vol.** — Mercredi dernier, une  
somme de 300 francs environ fut volée  
dans le secrétaire du café de la Pro-  
menade, en notre ville. Les soupçons  
se portèrent aussitôt sur un individu  
qui, depuis une dizaine de jours, était  
soi disant en quête de travail.

Ces soupçons étaient, comme on le  
verra, fondés. En effet, l'individu en  
question fut arrêté dans un café, où il  
était attablé avec des camarades en  
face d'une bouteille. Il était habillé de  
neuf des pieds à la tête.

Sur lui, des 300 francs volés, on ne  
retrouva que 125 francs environ, le  
solde de son larcin.

Cet individu, originaire de Pont-la-  
Ville, dit-on, mais ayant vécu toute sa  
vie au dehors, avait pris une cousum-  
mation au café de la Promenade. Con-  
statant la présence de la patronne au  
café, il sortit dans la rue et s'introdui-  
sit par le corridor dans l'apparte-  
ment, où il trouva le secrétaire ouvert  
et où il put faire main-basse sur la  
somme de 300 francs.

**« La Grippe !!! »** — O vous,  
jeunes et vieux, que la tristesse horri-  
pile, soyez heureux! Votre amie, la  
*Grippe*, va partir, semeuse, de  
franche gaité, égrenant le rire et chas-  
sant impitoyablement les noirs papil-  
lons qui assombrissent parfois votre  
esprit.

Chaque année, l'apparition de la  
*Grippe* constitue un événement dans  
notre petite cité et bien loin au dehors.

Cette année, en raison de l'état de  
la température, cause de nombreux  
rhumes, bronchites, coryzas, de mul-  
tiples gripes, elle devait à sa répa-  
tation d'être plus alerte et plus gaie  
que jamais. Aussi n'a-t-elle pas failli  
à son devoir.

En vente dès dimanche.

**Consommation, Bulle.** —  
L'assemblée annuelle de cette Société  
a eu lieu dimanche à l'Hôtel de Ville  
à Bulle, elle a été très fréquentée, 140  
sociétaires avaient répondu à l'appel  
du Conseil d'Administration.

Le Président ouvre la séance en  
souhaitant la bienvenue aux socié-  
taires présents, et dit que c'est avec  
plaisir qu'il constate une aussi grande  
affluence.

Après lecture, par le secrétaire, du  
protocole de la dernière assemblée, il  
donne quelques détails sur l'ouverture  
et les débuts du magasin. Ensuite le  
Président donne connaissance du rap-  
port annuel, ainsi que du compte de  
Profits et Pertes bouclant par un béné-  
fice net de 8774 fr. 91, chiffre qui est  
souligné par les applaudissements de  
l'assemblée, ce qui se renouvelle lors-  
que le président annonce que le Con-  
seil propose de répartir aux membres  
de l'association, comme ristourne, le  
9 % de leurs achats.

Il est formé en outre un fonds de  
réserve de 1900 francs, ainsi qu'un  
fonds de secours. (Communiqué)

**Conseillez**  
aux rhumatisants, aux enrhumés, un  
Emplâtre américain **Rocco** à double  
de flanelle, et ils vous en remercieront.  
Exiger le nom de **Rocco**.  
Dans les pharmacies à fr. 1.25.

**Café Industriel, Bulle**  
Les soussignés ont l'honneur de vous in-  
former qu'ils desservent le susdit établis-  
sement.  
Se recommandent,  
**Pierre et Céline Scherly.**

**A l'occasion du Carnaval**  
grand choix de costumes et masques en  
location, rue du Moléson, près du  
café de l'Harmonie, Bulle.  
**Goetschmann Antonin.**

**On demande**  
un ouvrier pour faire des fagots. — S'a-  
dresser à **Charles Genilloud**, usine  
Despoud, Bulle.

**Jeune fille**  
cherche place dans un café.  
S'adresser à Haassenstein et Vogler, Bulle,  
sous H 193 B.

**Un homme**  
d'une quarantaine d'années, sachant fabri-  
quer le fromage, cherche place pour  
la montagne.  
S'adresser à Haassenstein et Vogler, Bulle.

**Apprenti de bureau**  
trouverait place dans commerce de la  
ville.  
S'adresser par écrit Case postale  
3783, Bulle.

**CARNAVAL**  
**Danse publique**  
les 3 et 4 février  
**Hôtel-de-Ville, Bulle.**  
**Orchestre SAPHO.**

**Hôtel Croix-Blanche**  
**CORBIÈRES**  
Mardi, jour de Carnaval  
**MUSIQUE**  
et  
**DANSE**  
Mooser, anbergiste.

L'honorable public est avisé que  
**M. Dumuid**  
masseur pédicure  
se rendra à Bulle tous les jeudis,  
au local habituel, **Hôtel des Alpes**.  
Pédicure pour personnes souffrant de  
cors aux pieds, massage pour anémie, af-  
fections rhumatismales, rhumatisme articu-  
laire et musculaire, goutte, constipation,  
maladies de l'estomac, du foie et du cœur,  
fractures, foulures, paralysie, torticolis, lum-  
bagos, asthme, phlébites, varices.

**Hôtel de la Gare**  
**VUADENS**  
Mardi de Carnaval  
**Musique & Danse**  
Invitation cordiale.

**Truie à vendre.**  
A vendre une truie non portante, très  
sage, ayant fait sa seconde nichée.  
S'adresser à **Alfred Seydoux, Villars**  
**Jordon, Pringy.**

**Jument à vendre.**  
A vendre une bonne jument, à choisir  
sur trois.  
S'adresser à **Joseph Giller**  
**Echarlens.**

**Vacherins**  
gras pour fondues.  
**J. SEYDOUX, fromages.**

**Photo**  
**A vendre**  
**50**  
appareils d'occasion  
avec 30 à 50 % de rabais  
Demandez la liste gratuite chez  
**SCHNELL**  
9, Place St-François  
**LAUSANNE.**

On demande un bon  
domestique de campagne,  
sachant bien traire. Se présenter chez  
**Emile Sauterel, Ferme du Château**  
**Prilly s/Lausanne.** 210

Indigestions,  
étourdissements, maux de cœur, maux  
de ventre sont rapidement dissipés par  
**l'Alcool de Menthe et**  
**Camomille Golliez**  
(Marque des Deux Palmiers)  
Remède de famille de première  
utilité.  
En flacons de Fr. 1.— et 2.— dans  
toutes les pharmacies ou contre rem-  
boursement à la  
**Pharmacie Golliez à Morat.**

**A louer**  
2 belles chambres meublées, chauf-  
fables, lumière électrique.  
S'adresser à Haassenstein et Vogler sous  
H 174 B. 197

**SOUMISSION**  
**Louis Monférini, entrepreneur, à**  
**Bulle**, met en soumission les travaux de  
charpente et menuiserie de son bâ-  
timent.  
Prendre connaissance des plans et cahier  
des charges et déposer les soumissions à son  
bureau d'ici au 2 février prochain.



**MONTBOVON - Nouvelle grande salle - MONTBOVON**  
 DIMANCHES 2 FÉVRIER & MARDI 4 FÉVRIER  
 Bureau 1 1/2 heure - Rideau 2 heures précises.

**Grandes Représentations dramatiques**

- données par  
**les Sociétés de Chant et de Musique.**
1. Musique : Ouverture.
  2. **Le Roi des Oubliettes**  
 Drame en 4 actes par L. P. Camille.  
 La scène se passe aux environs de Bordeaux au temps de Charles VI.  
 Le 1<sup>er</sup> acte au bord de la Garonne. — Le 2<sup>me</sup> près d'un tombeau. — Le 3<sup>me</sup> dans une salle d'armes. — Le 4<sup>me</sup> dans un souterrain.
  3. Saison nouvelle, chœur d'hommes à 4 voix.
  4. **Le Commissaire est bon enfant**  
 Comédie en 1 acte de Georges Courtetini.  
 Dans un bureau de commissariat.
  5. Musique : Fantaisie.

**PRIX DES PLACES :**  
 Réservées, 1 fr. 50 ; Premières, 1 fr. ; Secondes, 80 cts. Enfants, 30 cts.  
 Défense de fumer. — Rafraîchissements dans la salle.

**CRÉDIT GRUYÉRIEN**

L'assemblée générale ordinaire des actionnaires est convoquée le **mercredi 12 février prochain**, à 2 1/2 heures après-midi, au bâtiment de la Banque, à Bulle.

Le bilan annuel et le compte de profits et pertes seront mis à la disposition des actionnaires aux bureaux de la Société, dès le 1<sup>er</sup> février prochain.

En outre, chaque titulaire inscrit au registre des actionnaires recevra un exemplaire du rapport annuel qui lui sera remis quelques jours avant l'assemblée.

Nous rappelons, qu'à teneur des statuts, seuls seront admis à l'assemblée les actionnaires munis de la carte délivrée contre le dépôt de leurs actions à effectuer au siège de la Société au plus tard trois jours avant l'assemblée. Les actionnaires dont les titres se trouvent déjà en dépôt auprès de l'établissement ont pareillement à demander la carte d'admission dans le même délai statutaire.

L'expiration du délai pour le dépôt des actions et l'obtention des cartes d'admission est fixée au 8 février, à 5 heures du soir.

**TRACTANDA :**

- a/ Lecture du protocole de la dernière assemblée ;
  - b/ Rapport sur l'exercice 1912, compte de profits et pertes et bilan ;
  - c/ Rapport des commissaires-vérificateurs ;
  - d/ Ratification des comptes ;
  - e/ Fixation du dividende ;
  - f/ Nomination de deux administrateurs ;
  - g/ Nomination des commissaires-vérificateurs pour 1913 ;
  - h/ Propositions éventuelles.
- Bulle, le 25 janvier 1913.

Le Président du Conseil d'Administration :  
**J. SCHWARTZ.**

**A l'occasion du Carnaval**

**Dimanche : CONCERT**  
**Lundi et Mardi : DANSE**  
 au Café du Tilleul, aux Moulins, Broc.

Invitation cordiale. **Fr. SUDAN**

**Carnaval à BROC**

**Dimanche, Lundi et Mardi, 2, 3 et 4 Février**  
**BONNE MUSIQUE & DANSE**  
 à l'Hôtel de Ville Hôtel de la Gruie  
 „ Bellevue Café du Tilleul.

**LES TENANCIERS**

Train spécial chaque soir, départ de Broc pour Bulle à 11 heures.

Grande salle de l'Hôtel Moderne, Bulle.

Bureau 7 1/2 h. **DIMANCHE 2 FÉVRIER 1913** Rideau 8 1/2 h.

**Concert-Représentation**

organisé par le

**Corps de Musique de la Ville**

avec le gracieux concours de Mlle T. Margot.

Direction : **M. R. RADRAUX.**

I<sup>re</sup> Partie.

**MUSIQUE**

II<sup>me</sup> Partie.

**Par le trou de la serrure**

Vaudeville en un acte de E. Morel.

PERSONNAGES

Durillon, M. A. G. — Considéré, M. P. B. — Anatole, M. F. H. — Georgette, Mlle T. M.

Après la représentation, Soirée réservée exclusivement aux membres d'honneur, actifs et passifs du Corps de Musique.

On peut se procurer à l'avance des cartes de places réservées au Café de l'Hôtel Moderne.

**DÉFENSE DE FUMER**

**Tricotage à la machine.**

On demande des ouvrières, apprentissage gratuit, ouvrage garanti par écrit. Les personnes ayant déjà leur machine, peuvent faire offres également à **J. B. Peyrot Fils**, fabrique de tricotages, Madeleine, Lausanne. 185

**Grande boucherie américaine**

**J. A. BOVAGNE**  
 Rue des Eaux-Vives 3  
**GENÈVE**

J'envoie par colis postaux de 2 kg. 500 et au-dessus :  
 Bœuf à bouillir à Fr. 1.— par kg.  
 „ rôti Fr. 1.50 „  
 Epaule mouton Fr. 1.60 „  
 Poitrine Fr. 1.20 „

**Mises publiques.**

Le sousigné vendra à son domicile, à la Comba, près Montbovon, lundi 3 février, à 10 h. du matin, 5 ou 6 vaches, 5 génisses, une jument, un poulain, et de 10 à 12,000 pieds de foin et éventuellement train de montagne.

L'exposant : **Joliet Isidore.**

**Café du Moléson Bulle.**

Dimanche, dès 11 heures

**Concert**

Lundi et Mardi

**BONNE MUSIQUE ET DANSE**  
 L. Yerly.

Les 2 Jours de Carnaval  
**BONNE MUSIQUE ET DANSE**  
 au Café de Tivoli  
**BULLE**  
 Invitation cordiale.  
**Joseph GRAND.**

**NOUILLES MÉNAGÈRES de SAPPOLINE**  
 Excellentes pour régime  
 en boîtes de 250 & 500 gr.

Des maintenant et jusqu'à fin février, commencement mars, la

**BRASSERIE DU CARDINAL**

**FRIBOURG**

met en vente sa spécialité

**Zähringerbrau**

**Bière brune double**

genre Salvator, en fûts et en bouteilles

DÉPOT :

**M. F. ZENDALI, tél. N° 92.**

**Banque Populaire Suisse**

Capital versé et réserves : 71,000,000.—

Nous émettons actuellement, au pair, des

**Obligations 4 1/2 0/0**

de notre établissement au  
 à 3 ans fixe, **nominatives** ou au **porteur**.

Les coupons semestriels sont payables sans frais auprès de tous les sièges de la Banque.

**FRIBOURG : Quartier Saint-Pierre**

Agences : Bulle, Châtel-Saint-Denis, Domdidier, Estavayer, Morat, Romont, Villargiroud, Le Moutet.

**Hôtel Bellevue, BROC**

Dimanche, lundi et mardi,  
 2, 3 et 4 février

**BONNE MUSIQUE ET DANSE**

Belle salle parquetée.  
 Invitation cordiale.  
**Perler, tenancier.**

Grande salle de l'Hôtel de Ville  
 de La Tour.

Dimanche 2 février, à 8 heures

**Soirée familière**

donnée par la  
**Société de chant l'Avenir**  
 Programme intéressant.  
 Qu'on se le dise !

**Café du St-Michel BULLE**

Dimanche : **CONCERT**

Lundi et Mardi  
**BONNE MUSIQUE ET DANSE LIBRE**  
 E. Roulin.

**Menuiserie Moderne PRAUD & Co**

**ALBEUVE**

Travaux d'art et de bâtiments.  
 Agencement d'hôtels et de magasins.  
 Meubles modernes  
 Lames à planchers et à baguettes  
 Travaux de charonnage  
 Séchoirs — Etuves.  
**DEMANDEZ NOS PRIX**



**NOUVELLE**

Les dram...  
 voilier quatre-...  
 allant de Ham...  
 été abordé par...  
 cap de la H...  
 Phryné venant...  
 Rouen.

Le Pagan...  
 Quatre homm...  
 second, ont été...  
 né. Le reste d...  
 de trente hor...  
 Phryné a épr...  
 est venu moui...  
 dant l'autorisa...  
 Rouen.

Le beau o...  
 ventes de Paris...  
 Dubreuil a adj...  
 tre rangs de p...  
 lion deux cent...  
 qui, avec les fr...  
 325,000 fr. à d...  
 sitôt.

Il est vrai q...  
 nait deux cent...  
 te beauté pesa...  
 deux cent cin...  
 donne une moy...  
 et demi par pe...  
 dre séparém...  
 sonne ne l'a d...  
 commencé sur

Jamais un o...  
 reil chiffre à la...  
 1904, à la ven...  
 thilde, on avai...  
 seul rang de p...  
 te-cinq mille fr...  
 chaque perle à...  
 l'ensemble cep...

Enfin, en 19...  
 un collier à pé...  
 de l'autre jour...  
 un million troi...  
 Tout renché...

Condamne...  
 cour d'assises...  
 jeunes bandite...  
 phe ; Paillard...  
 tri, menuisier...  
 meurtre.

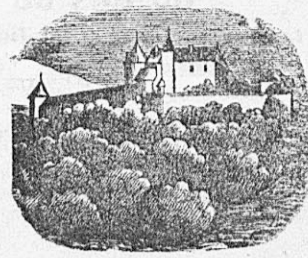
Le 13 juin 1...  
 Cernay-la-Ville...  
 d'un voyageur...  
 s'aperçut du v...  
 des cambrioleu...  
 de la gare de...  
 Mame se jeta...  
 jeune homme...  
 feu à bout po...  
 atteint au vent...  
 blessé et mour...

Les trois ba...  
 à Paris ont fai...





# LA GRUYÈRE



levue, BROC  
 lundi et mardi,  
 4 février  
**MUSIQUE**  
**DANSE**  
 le parquetée.  
 le.  
 Perler, tenancier.  
 de l'Hôtel de Ville  
 La Tour.  
 février, à 8 heures  
**familière**  
 née par la  
 chant l'Avenir  
 de intéressant.  
 se le dise!

**St-Michel**  
**ALLE**  
**CONCERT**  
 et Mardi  
**MUSIQUE**  
**LIBRE**  
 E. Roulin.

ia Moderne  
**D & C<sup>ie</sup>**  
**BEUVE**  
 et de bâtiments.  
 Hôtels et de magasins  
 modernes  
 pers et à baguettes  
 charrognage  
 s - Etuves.  
**NOS PRIX**

**LINE**  
 mars, la  
**DINAL**  
 é  
**au**  
 eilles  
 e.  
**Suisse**  
 000.—  
 0  
 près de tous les  
 t-Pierre  
 tavayer, Morat.

## NOUVELLES DIVERSES

**Les drames de la mer.** — Le voilier quatre-mâts allemand *Pangani*, allant de Hambourg à Valparaiso, a été abordé par le travers, au large du cap de la Hague, par le steamer *Phryné* venant d'Algérie et allant à Rouen.

Le *Pangani* a coulé rapidement. Quatre hommes seulement, dont le second, ont été recueillis par le *Phryné*. Le reste de l'équipage, composé de trente hommes, a disparu. Le *Phryné* a éprouvé des avaries et il est venu mouiller sur rade en attendant l'autorisation de se diriger sur Rouen.

**Le beau collier.** — A l'hôtel des ventes de Paris, jeudi dernier, M<sup>e</sup> Lair-Dubreuil a adjugé un collier de quatre rangs de perles au prix de un million deux cent cinq mille francs, ce qui, avec les frais, comporte 1 million 325.000 fr. à déboursier presque aussitôt.

Il est vrai que ce collier comprenait deux cent quarante perles de toute beauté pesant ensemble trois mille deux cent cinquante grains, ce qui donne une moyenne de treize grains et demi par perle. On offrait de vendre séparément les quatre rangs : personne ne l'a demandé et la lutte a commencé sur l'ensemble du collier.

Jamais un objet n'avait atteint pareil chiffre à la salle des ventes. En 1904, à la vente de la princesse Mathilde, on avait adjugé un collier d'un seul rang de perles huit cent cinquante-cinq mille francs, ce qui mettrait chaque perle à un prix bien supérieur ; l'ensemble cependant était inférieur.

Enfin, en 1909, à la vente Polovstoff, un collier à peu près identique à celui de l'autre jour fut adjugé au prix de un million trois mille francs.

Tout renchérit.

**Condamnation à mort.** — La cour d'assises de la Seine a jugé trois jeunes bandits : Le Merrer, photographe ; Paillard, parqueteur, et Grabowski, menuisier, accusés de vol et de meurtre.

Le 13 juin 1912, dans un hôtel de Cernay-la-Ville, ils volèrent les bijoux d'un voyageur, M. Mamet. Celui-ci s'aperçut du vol, se mit à la poursuite des cambrioleurs et les retrouva près de la gare de Boullay les-Trous. M. Mamet se jeta sur Le Merrer, mais le jeune homme sortit un revolver et fit feu à bout portant. Le voyageur fut atteint au ventre. Il était mortellement blessé et mourut le 24 juin.

Les trois bandits arrêtés peu après à Paris ont fait des aveux complets ;

Grabowski révélant quatre autres cambriolages commis avec ses amis.

Le jury a rapporté un verdict impitoyable et la cour a condamné Le Merrer à la peine de mort. Grabowski à 15 ans et Paillard à 10 ans de travaux forcés.

### A vendre

dans la Basse Gruyère, un domaine de 12 poses avec eau intarissable et bâtiments en bon état.

S'adresser à Haassenstein et Vogler, Bulle.

### A louer

une montagne pour des génisses. On demande un bon épierrreur.

S'adresser à Haassenstein et Vogler, Bulle, sous H 155 B. 183

### On demande

un jeune homme de toute confiance, pour soigner les porcs et aider dans une laiterie.

S'adresser à Haassenstein et Vogler, à Bulle, sous H 163 B. 184

### On demande à Fribourg un domestique laitier.

S'adresser sous H 424 F à Haassenstein et Vogler, Fribourg. 186

**AVIS**  
 Le soussigné achète le papier étain, chocolat, maggi, etc., à 3 fr. le kg.  
**Fritz HENNI-ZAUGG**, ferblantier  
 rue du Tir, BULLE.

### Laiterie ROBADEY

BULLE, rue de Vevey  
 Fromage, beurre, vacherin pour la fondue, tommes, crème, au prix du jour.  
 Se recommande.

### Logement à louer.

A louer joli logement, 2 chambres, cuisine, cave, galetas et part au jardin.

S'adresser à Haassenstein et Vogler, sous H 141 B.

### On demande pour tout de suite une servante de campagne.

S'adresser à Haassenstein et Vogler, Bulle, sous H 145 B.

## Attention !

### A la Maison Mourlevat à BULLE

Place du Marché au bétail  
**on achète**  
 toujours  
 vieux fer, fonte, métaux, crin,  
 aux plus hauts prix du jour.

### PAUL SCHURCH

commerce de chiffons.  
 Agence agricole Suisse  
 Autorisée par l'Etat  
 Demande toujours bons vachers et fromagers (bons gages).  
 Gigon-Gavard, rue Gutenberg 3 b, Genève. 984

### Vente de bois.

Mercredi 5 février, la Commune de Gruyères vendra en mises publiques, dans sa forêt de Bouleyres, 600 billons, 25 carrons, 30 tas de branches et quelques tas de rondins de hêtre.

Rendez-vous des miseurs, à 1 1/2 heure, près de l'ancienne pépinière. Gruyères, le 21 janvier 1913.

153 L'ADMINISTRATION

### Pour toute insertion dans la Suisse allemande

et spécialement pour les avis de demandes, placements et échanges de jeunes gens, adressez-vous à

### L'Emmenthaler-Blatt à LANGNAU (Berne)

journal le plus renommé pour l'efficacité de sa publicité. — Sur demande, traduction correcte et gratuite de tout avis par l'administration. 138

### Suis acheteur de fromage

gras, mi-gras et maigre. 144  
 Adresser les offres par écrit, sous H 500 B, à Haassenstein et Vogler, Bulle.

### A vendre

30,000 pieds de foin et regain à consommer sur place ou à distraire. S'adresser aux Secours Magnin, Pont-la-Ville. 139

### A louer :

rue de Vevey, N° 500, un bel appartement exposé au soleil, de 4 chambres, cuisine, cave et galetas, eau et lumière électrique, droit à la buanderie moderne.

S'adresser à Joseph Régis, ferblantier, Bulle.

### A vendre

taurillon tacheté rouge, âgé de deux mois et ayant la marque métallique, bon manteau et bonne ascendance.

S'adresser à Doutaz Boniface, Neirivue. 158

### Aux éleveurs

Dans votre intérêt, employez la

MARQUE DÉPOSÉE



5 kg. 3 fr.  
 10 » 5 »  
 25 » 13 »  
 50 » 25 »  
 Où il n'y a pas de dépôt, n° expéditions franco. — Le meilleur aliment pour veaux porcelets, cabris.

**LAITOSINA**  
 VAUDOISE  
 EMILE BAATARD, NYON

### Vente de bois.

Lundi 3 février, 260 billons sapin, soit 160 m<sup>3</sup>, provenant des forêts de Tissené-vaz et placés au bord du chemin de Motélon.

Rendez-vous, 10 h. au Paquialet.

L'Insp. chef en chef d s forêts.

### Combustibles.

Houille de la Sarre, houille belge, anthracite belge, coke de la Ruhr et de Paris, briquettes Union, boulets d'anthracite, charbon de bois, chez Jos. REMY, BULLE.

### A louer

2 appartements.  
 S'adresser à Haassenstein et Vogler sous H 43 B. 77

### On demande

La Fabrique de Grandson, pierres fines pour Horlogerie, demande des jeunes garçons et filles désirant se vouer à cette industrie. Ouvrage assuré et partie d'avenir. H 20816 L

La première hygiène pour la santé de sa famille consiste à supprimer les vieux planchers poussiéreux, microbicides et à les transformer en parquets reluisants donnant aux appartements un air de confort moderne et apportant avec eux la santé et l'aisance. — Demandez un devis à tarifs réduits, pour la transformation de vos appartements à la Parqueterie de la Gruyère. Usines modernes, Borcard-Grangier et Cie, Neirivue.

### A vendre ou à louer

beau domaine d'environ 70 poses, à 20 minutes de Bulle. Situation exceptionnelle. Grand avenir. Occasion rare. S'adresser à Henri Pasquier, notaire, Bulle (Gruyère).

### A louer

de suite rez-de-chaussée, comprenant magasin, 2 chambres et cuisine. S'adresser à M. Pierre Gremaud, Grand'rue 44. 61

### A louer

grand magasin d'angle, agencé pour quincaillerie, avec un sans appartement, situation exceptionnelle près des deux gares. S'adresser à Ph. Dubas, place des Alpes, Bulle. 58

### VOUS TOUSSEZ??

Alors prenez vite de nos merveilleux et réputés

### BONBONS DES VOSGES

Aux bourgeois souverains  
 de sapins contre  
 des rhumes, toux  
 Vosges. catarrhes.



Déposé.

Goût agréable. — En vente partout. 17 ans de succès.  
**AVIS** : Se méfier des imitations, lesquelles ne portent pas le mot **VOSGES** inscrit sur chaque bonbon. Seuls fabricants : BRUGGER et PASCHE, Genève.

### A louer

deux appartements, maison Guillet, ruelle du Lion-d'Or, Bulle. S'adresser à l'Office des poursuites.

### On mettrait

quelques vaches en hivernage. S'adresser à Haassenstein et Vogler Bulle.

### On vendrait

faute d'emploi, une belle jument de 4 ans, excellente pour le trait et la voiture. Favorables conditions. S'adresser à Haassenstein et Vogler Bulle.

### A vendre

ensuite de décès, un potager à deux trous, en bon état. S'adresser à Haassenstein et Vogler, à Bulle, sous H 177 B.

### A vendre

un accordéon absolument neuf, deux rangs basses. S'adresser à l'Agence Haassenstein et Vogler, Bulle, sous H 176 B.

### Vacherins

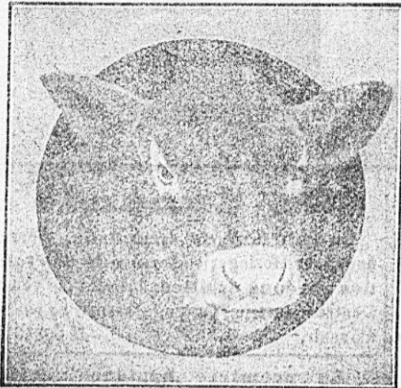
gras pour fondues.  
**J. SEYDOUX**, fromages.



## 30 ans de succès à „La Lactina Suisse“

la plus ancienne et la plus renommée des farines pour la préparation du lait végétal destiné à l'élevage et à l'engrais des veaux et porcelets.

ÉLEVEURS, MÉFIEZ-VOUS DES CONTREFAÇONS



Je certifie que la ferme de notre établissement utilise pour l'élevage des veaux le produit alimentaire de la maison A. PANCHAUD & Co, à Vevey, et désigné sous le nom de « LACTINA SUISSE ». Ce produit ajouté au lait, dans la proportion de 250 grammes de Lactina Suisse délayée dans 4 litres d'eau pour 6 à 8 litres de breuvage mixte, comme ration journalière d'un veau, nous a donné de très bons résultats. Aussi, est-ce avec plaisir que je puis recommander ce produit aux éleveurs.

Dombresson, le 20 juillet 1912.

Le Directeur de l'Orphelinat Borel :  
Paul FAVRE.

Je me fais un réel plaisir de vous envoyer la photographie des veaux que j'ai élevés avec votre excellente LACTINA SUISSE. Je ne puis assez vous féliciter pour ce produit et vous dire tous les avantages et satisfactions qu'il me donne. L'année dernière, m'étant malheureusement laissé influencer, j'ai voulu essayer un produit concurrent, mais je l'ai vite abandonné.

Je puis vous assurer, Monsieur Panchaud, que vous avez maintenant en moi un client fidèle et que je ne manquerai pas de faire dans mon entourage toute la réclame que mérite votre LACTINA SUISSE. En ce moment, j'éleve encore 8 veaux avec la Lactina Suisse.

Vincent CHAPPUIS, La Rochette s. Chexbres.

Faisant depuis nombre d'années usage de LACTINA SUISSE pour l'élevage des veaux, j'ai pu certifier que je m'en trouve très bien réalisant par là un grand bénéfice d'argent.

Sur des veaux de 2 1/2 mois, j'ai essayé avec satisfaction de remplacer entièrement le lait par la Lactina et arrivé au sevrage ils étaient aussi beaux. J'ai actuellement 25 sujets dans mes écuries élevés à la LACTINA.

A. GREMAUD, La Châtelaine, Verrerie de Semsales.

**CONTREFAÇONS.** — Le bon accueil fait à notre produit a donné naissance à une quantité de contrefaçons ou d'imitations, vendues sous différents noms ; comme elles ont occasionné de regrettables erreurs de la part du public, nous attirons l'attention de nos clients sur notre marque de fabrique et le plombage de nos sacs.

Il résulte des expériences d'éleveurs bien connus et des analyses chimiques que pas un seul produit concurrent n'est à comparer à

La LACTINA SUISSE

Dépôts à :

**Bulle**  
Albeuve  
Charmey  
Echarlens  
Gruyères  
Montbovon  
Sâles

MM. Crotti Frères.  
Jolliet Louis.  
Niquille B.  
Gremaud P.  
Jaquet P.  
Schmidt, négt  
Sallin, boulanger

Vaulruz

Verrerie de Semsales  
Villarvillard  
Vuadens

MM. Chollet et Rouiller frères.  
Léon Seydoux, négt.  
Grivet, négt.  
Grandjean A.  
Lse Schouwey.  
G. Sottas, négt.



### POUDRE MAYOR

le plus puissant

tonique, dépuratif et antiépidémique pour le bétail, connu jusqu'à ce jour.

Seuls fabricants: Vve Alf. DELISLE & Co, Lausanno.  
Demander partout la Poudre Mayor ou s'adresser à la maison ci-dessus.  
*Exigez sur chaque paquet la signature B. MAYOR.*



## Le Crédit Gruyérien, à Bulle

reçoit actuellement des dépôts d'espèces en Caisse d'Épargne au  $4\frac{1}{4}\%$

LA DIRECTION

## ATELIER DE SERRURERIE, BULLE

Fr. MOURLEVAT, Place du Marché au bétail.

Fabrication de potagers économiques à simple et double four, tout à la main ; différents modèles exposés en magasin. Réparation soignée de vieux potagers, Ballustrades, balcons, rampes, clôtures, grilles pliantes, entourages de tombes et croix funéraires, styles moderne et ancien. Installation de vitrines, volets et stores.

Fourniture de coffres-forts incombustibles et imperforables, de meilleures marques. Troncs d'églises, en acier, indestructibles ; coffrets polis et gravés. Serrures et verrous de sûreté pour appartements, clés inimitables, etc.

Réparations.

Devis.

Prix modérés.

## La Banque Populaire de la Gruyère

Avenue de la Gare, à BULLE

pale sur Dépôts d'argent :

en Caisse d'épargne :  $4\frac{1}{4}\%$

Dépôts illimités.

à 3 ou 5 ans de terme :  $4\frac{1}{2}\%$

contre obligations nominatives ou au porteur.

Les versements peuvent aussi être effectués sans aucun frais à tous les bureaux de poste, à notre compte de chèques postaux II 188.

## Mme F. Ormin

Sage-femme

Reçoit des pensionnaires à toute époque.  
TÉLÉPHONE 4588.

Confort.

Prix modérés.

Près de la gare.

Rue de Berne 9, GENÈVE.



chez : P. Gavin, pharm. ; Coiff. P. Gremaud et Coiff. Vve A. Margot, Bulle. Pharm. Jambé ; Braun, coiffeur, à Châtel-St.-Denis. 1020

## Contre toux, rhumes



grippe, rougeole, coqueluche, exigez dans toutes pharmacies le véritable

SIROP  
BURNAND

## A vendre

à Bulle, pour cause de partage, maison bien située pouvant servir pour n'importe quel genre de commerce. Nombreuses dépendances.

S'adresser à Haasenstein et Vogler, Bulle.

Mardi 4 février et Dimanche 9 février

Bureau 2 1/2 heures — Rideau 3 heures

## à Grandvillard - Maison d'école REPRÉSENTATIONS THÉÂTRALES

données par quelques jeunes gens au profit du fonds d'agrandissement de l'église.

Une Conversion sous Dioclétien, Drame en 3 actes par A. de Chauvigné

La Chasse aux Filous, Bouffonnerie en 1 acte par A. Augibart.

Prix des places : Réservés 1 fr. ; Premières 80 cent. ; Secondes 50 cent.  
Défense de fumer.

Demandez le « LACTIFLOR » pour élever votre bétail, il vous suffira d'un seul essai pour vous convaincre de sa grande valeur.

La Fabrique a pris pour principe de s'abstenir d'une réclame intensive et de simplifier son administration et de vous faire bénéficier des économies qui en résulteront. Ce sont les raisons pour lesquelles elle peut offrir le « Lactiflor » à un prix aussi avantageux.

L'empressement avec lequel nos offres sont accueillies nous montre que nous ne nous sommes pas trompés. Après un premier essai, nos clients nous restent fidèles. Le Lactiflor se vend en sacs de 5 kg. 2.70, 10 kg. 5.40, 25 kg. 12.50, 50 kg. 24 fr. franco partout. Où il n'y a pas de dépôt, adressez-vous à la

Société AGRARIA, Palézioux-Gare.

## Louis Monférini, entrepreneur

BULLE, rue de Gruyères, n° 125

Entreprises de maçonnerie, gypserie-peinture ; travaux en ciment, en tous genres.

Entreprise générale des bâtiments. Travail à forfait.  
PRIX MODÉRÉS

Grande Salle de l'Hôtel Moderne

## LA GENEVOISE

Compagnie d'assurances sur la vie

Genève

conclut aux meilleures conditions : Assurances au décès, assurances mixtes, assurances combinées, assurances pour dotations d'enfants.  
Conditions libérales. Polices gratuites.

## RENTES VIAGÈRES

aux taux les plus avantageux.

Demandez prospectus et renseignements à

M. Léon GLASSON, agent général, à Fribourg, 59, rue de Lausanne ;  
J. de abours, inspecteur pour la Suisse romande à Genève,  
ou au Siège social, 10, rue de Hollande, à Genève.